

PREPARATION ET PRESENTATION A L'EXAMEN AIPR / Opérateur - Présentiel

Cette formation qui inclut l'examen AIPR Opérateur, est la l'appropriation/révision de l'application et des méthodes de travail à proximité de réseaux enterrés ou aériens lors de la conduite d'engins de chantier ou de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

Objectifs opérationnels

- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Produire et exiger les documents selon les situations
- Appliquer les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement
- Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux

Public Concerné

- Opérateurs d'engins
- Techniciens intervenants sur les chantiers et à proximité des réseaux enterrés et/ou aériens

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Pour suivre cette formation et se présenter à l'examen, il est recommandé de maîtriser la langue français (écrit et oral). Cependant, un accompagnement peut être mis en oeuvre sur demande.

Contenu

PREPARATION A L'EXAMEN

Conducteurs d'engins et des suiveurs intervenant sous la direction de l'exécutant des travaux

- Fouille par un engin de terrassement aidé de son suiveur
- Réseaux souterrains et aériens
- Accidents sur des réseaux gaz et électriques
- Agressions, non déclarées, sur des réseaux sensibles
- Equipements de protection individuelle
- Equipements de protection collective
- Affleurants des réseaux sensibles ou non
- Marquage piquetage
- Situations dangereuses
- Protection des réseaux découverts
- Types de consignes affichées sur site
- Ordre d'application

EPREUVES D'EXAMEN

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage couvrant tous les items de l'examen, prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyses de situations professionnelles à partir de reportages photographiques et d'exercices d'entraînement à l'examen final.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et préventeur Sécurité Santé au travail ayant une expérience de l'environnement des chantiers.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions individuelles, à choix multiples et aléatoires conformément à l'Arrêté du 22 décembre 2015. L'épreuve se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM-AIPR du MTES via Internet. La réussite à l'examen est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Encadrant et/ou Concepteur). La formation, quant à elle, est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com